

Créateurs de droits nouveaux

CONGÉ D’AFFIRMATION DE GENRE ET SI L’ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?

Les entreprises des IEG sont engagées en faveur de la diversité. Des actions sont mises en œuvre pour lutter contre toutes discriminations, dont celles liées au sexisme et à l’homophobie.

Pour FO Énergie, le monde du travail a son rôle à jouer pour lutter contre toutes les discriminations. Il faut aller plus loin et de manière plus concrète, notamment concernant l’accompagnement des salariés transgenres dans leur transition.

Moins de 50 % des membres de la communauté LGBTQIA+ vivent ouvertement leur identité de genre ou leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail.



Revendication

FO Énergie

Création d’un

Congé d’affirmation de genre

pour permettre aux salariés concernés salariés

de vivre leur transition dans les meilleures conditions.

La transphobie entraîne une exclusion.

67%

des personnes en transition avant leur intervention médicale pensaient au suicide contre seulement 3 % après.

(source : Bailey et coll, 2014)



Si l’homophobie reste un sujet à combattre, la transphobie doit l’être également.

Cela passe par une évolution des mentalités, mais également par une prise en compte de ces questions par les entreprises des IEG et un accompagnement des salariés concernés.

Pour FO Énergie, la création de droits nouveaux contribuant à lutter contre toutes discriminations et améliorant les conditions de travail des personnels est essentielle.



Élections professionnelles novembre 2023

